Département du Puy de dôme

Commune de Verneugheol

Réunion ordinaire du 14/07/2016

Ordre du jour :

- Travaux en cours
- Projets 2017
- Voirie forestière plan de financement
- Choix de l'entreprise pour le diagnostic assainissement
- Questions diverses

Présents :

Marc Bourrand	Stéphanie Devedeux	
Daniel Bouyon	Jean-Baptiste Legoueix	Jean-Louis Richin
Alexandra De rooij	Odette Legoy	Bernard Thomas
	Isabelle Michon	

Début de la réunion : 20h00

Travaux en cours

- ✓ Aménagement des toilettes de l'école pour l'accessibilité des personnes handicapées
- ✓ L'entreprise Barrier fait le chemin d'Angoilas qui passe Chez Combas
- ✓ Il faudrait boucher les trous du chemin du paradis (Coussat) ainsi que les fossés gênant du village
- ✓ Presbytère : les travaux prévus (sanitaires) sont repoussés à la demande de la locataire

Projets 2017

- ✓ Elagage le long des routes et des chemins : Barmontel , La Gagnerie , la nérie

Département du Puy de dôme

Commune de Verneugheol

- ✓ Bouchage fossés route de Coussat vers Feydet
- ✓ Enrobé dans le village de Coussat et Fayat => Chatonnier
- ✓ Teissonnière
- ✓ Route des Poux
- ✓ Chez Gaillot
- ✓ Entretien route du moulin (apport de pierres)

Voirie forestière

L'ensemble du conseil émet un avis favorable pour la réalisation des travaux d'amélioration de la desserte forestière aux "4 chemins" : remise au gabarit de 430 ml de route forestière et création de deux places dépôt/retournement de 200 m2 et 500 m2

Montant du projet 37 346 HT dont 25 636.80 HT sont éligibles aux aides publiques.

La subvention sollicitée est de 20 509.44 HT

Autofinancement 10836.56 HT + 6296.20 de TVA

Diagnostique assainissement

Suite à l'appel d'offre du 02/07/2016 le conseil retient l'offre la plus avantageuse proposée par l'entreprise SECAE pour un montant de 15800 HT soit 18920 TTC

L'agence de l'eau devrait subventionner à 60% et le conseil départemental à 20% soit un coût pour la commune de 3160 €

Questions diverses

Le conseil décide à l'unanimité le remboursement des frais de transport scolaire pour les enfants de la commune